

Lieu

Insert Brussels
Square de Meeûs 29
1000 Bruxelles

Dates

Le mardi (9h-16h)
24/11/20

Examen Certassur

Vendredi (9h-10h)
04/12/20

Formateur

Claire Vloebergh

Prix

€ 440 (membres Assuralia)
€ 640 (Non-membres)



N° d'Accréditation
100001 A + B
Recyclage régulier
6 points Assurances



OBJECTIFS

Comprendre l'environnement des assurances maladie et hospitalisation.
En connaître les garanties et les couvertures possibles

GROUPE - CIBLE

Toute personne débutant dans la branche Maladie.

PROGRAMME

- ➔ Introduction à l'assurance maladie légale
- ➔ Principes communs – Maladie
 - ➔ Définition de l'assurance maladie
 - ➔ Revenu Garanti
 - ➔ Hospitalisation
 - ➔ Dépendance
 - ➔ Obligations imposées par la loi relative aux assurances du 4 avril 2014, pour les contrats d'assurance maladie
 - ➔ Régime fiscal des primes et des prestations pour les polices
 - ➔ Exclusions
- ➔ Revenu Garanti
 - ➔ Intervention de la sécurité sociale
 - ➔ Garanties (exonération des primes-rente)
 - ➔ Couverture (choix de la couverture)
 - ➔ Facteurs influençant la prime
- ➔ Hospitalisation
 - ➔ Intervention de la sécurité sociale
 - ➔ Garanties (Hospitalisation-Pré & post-Maladies graves..)
 - ➔ Prestations (Forfaitaires/indemnitaires – Limitées/illimitées)
- ➔ Assurance soins flamande
 - ➔ Affiliation obligatoire en Flandre et possible à Bruxelles
 - ➔ Être lourdement tributaire de soins (certificat médical)

**Cette formation constitue une excellente préparation à l'examen
Certassur "Maladie (branche 2)"
Connaissances de base & Professionnelles**

